



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Muscardin // *Muscardinus avellanarius*

Statut

Effectif réduit et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	oui	Annexe IV	-	4

Répartition et populations

Le Muscardin est présent dans la majeure partie de la France, excepté dans le Sud-Ouest, en Corse et dans les îles de la façade atlantique. Dans les Alpes il atteint l'altitude de 1500 mètres et dans le Massif Central 1300 mètres, en relation avec la présence de feuillus. Les effectifs semblent être plus importants dans l'est de la France que dans l'ouest, la présence d'hiver peu rigoureux étant avancé comme facteur défavorable à l'hibernation.

En Franche-Comté, mis à part une apparente absence de certaines grandes zones (Territoire de Belfort, vallée de l'Ain, nord-est de la Haute-Saône...). les observations se répartissent sur l'ensemble de la région, sans qu'aucune tendance ne puisse être dégagée. L'altitude maximale atteinte est de 1200 mètres (La Pesse). Aucune estimation de taille de population ne peut être faite pour la Franche-Comté du fait du trop faible nombre d'observations collectées (67 données depuis 2002). En effet, du fait de sa vie arboricole et crépusculaire, l'observation sur le terrain du Muscardin n'est pas aisée. Le piégeage ne donne que peu de résultats, de même que l'étude des pelotes de rejection de Chouette effraie (généralement moins de 2% des proies). La recherche d'indices de présence, tels que les nids d'été, à « hauteur d'yeux » et formant des boules sombres dans la végétation en hiver, ou les noisettes rongées de manière caractéristique peuvent permettre d'attester une présence. Il serait intéressant d'intensifier les prospections sur cette espèce afin de confirmer sa présence sur l'ensemble du territoire comtois et préciser son statut au niveau régional.

Habitat et écologie

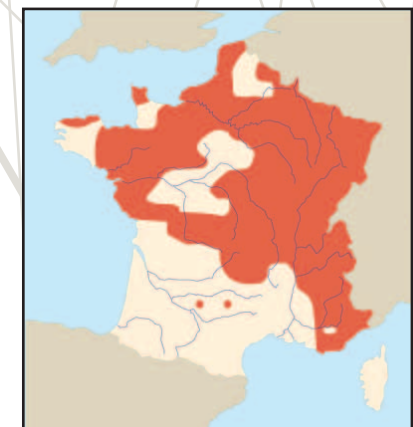
Bien qu'arboricole le Muscardin dédaigne les hautes futaies. Il leur préfère les forêts à sous-bois dense, les lisières forestières ou encore les clairières, caractérisées par la présence de ronciers, de buissons de chèvrefeuille ou de noisetiers. Les lianes telles que les clématites sont fortement appréciées car elles facilitent la circulation des animaux entre les différents arbres, leur évitant ainsi de se déplacer au sol. Les roselières et mégaphorbiaies sont également fréquentées, comme dans le Marais de Saône (25). Contrairement aux autres gliridés, Loir et Lérot, le Muscardin ne fréquente pas les habitations.

En France les densités de muscardins sont inférieures à 5 individus par hectare, plus souvent proches de 1 à 2 individus. La présence de nids d'été proches les uns des autres pourrait être révélatrice d'une vie en petites colonies, bien que cela n'ait jamais été formellement attesté.

Le muscardin se reproduit de mai à août, exceptionnellement jusqu'en octobre. Deux portées par an sont possibles : la première en juin dans des nids à terre et la seconde en juillet/août dans des nids aériens. A la fin de l'automne les muscardins se retirent dans un nid aménagé sous la litière de feuilles afin d'y passer l'hiver en léthargie (la mortalité hivernale peut atteindre 80 %). Ils n'en sortiront qu'à la fin avril.

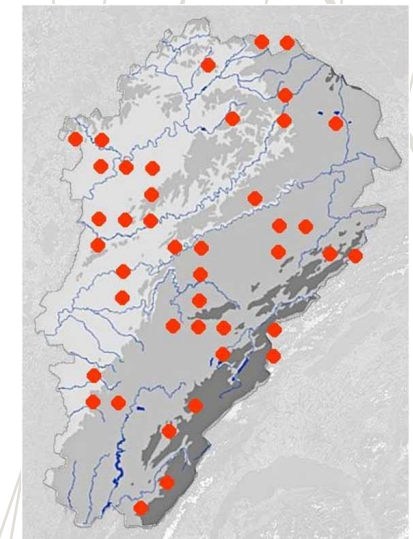


Muscardin © Guillaume Petitjean



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Muscardin en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Muscardin // *Muscardinus avellanarius*

Menaces et priorités de conservation

La principale menace pesant sur le Muscardin est la modification de son habitat. Il semble en effet désertier les parcelles forestières où les ronciers, buissons de végétaux épineux et lianes viennent à manquer. L'enlèvement des vieux arbres et arbres morts présentant des cavités lui est néfaste, de même que l'enrésinement. Ces modifications d'habitat, liées au faible pouvoir reproducteur du muscardin et à un succès reproducteur pouvant montrer d'importantes variations peut entraîner localement des extinctions de population.

Il est par conséquent nécessaire, pour assurer son maintien, d'exercer dans les forêts où il est présent des coupes en mosaïque, favorisant l'apparition de sous-strates buissonnantes. De même la préservation ou l'implantation de haies et de bocquets dans les zones de bocage lui est favorable.

Aucune mesure de conservation n'est actuellement engagée pour ce mammifère en Franche-Comté.

Rédaction : Simon-Pierre Babski – mise à jour Isabelle Leducq : août 2011



Muscardin © Cyril Sénéchal

Habitat type du Muscardin © Guillaume Petitjean

